

Les relations que des chrétiens
peuvent entretenir avec des
musulmans.

La Fraternité est-elle possible
avec ceux qui adhèrent à
l'Islam ?

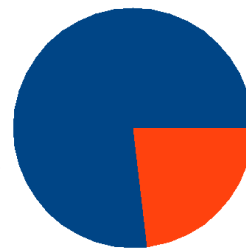
Table des matières

Le musulman ?.....	3
La fraternité en islam ... selon les penseurs.....	3
Ces penseurs qui condamnent les attentats.....	4
La déclaration commune faite par le pape François et Ahmed El Tayeb.....	5
La fraternité selon ... les musulmans attachés à la lettre.....	6
Petite introduction, genèse du coran.....	6
Fraternité entre musulmans.....	7
Fraternité envers les non musulmans.....	7
Le statut des non musulmans en terre d'islam, la dhimmitude.....	8
Relation du prophète avec les opposants.....	13
La fraternité selon ... le musulman de tradition.....	15
Le musulman ne lit pas le coran car c'est une idole.....	15
Parce qu'il a peur de mal interprété.....	16
Parce qu'il n'est pas en arabe clair.....	17
Parce qu'il ne comprend pas ce qu'il lit.....	18
Parce qu'il ne sait pas si ce qu'il lit est abrogé ou non.....	18
Parce que le musulman ne parle pas arabe.....	19
Donc le musulman ne lit pas le coran.....	20
Conclusion.....	21
Bibliographie proposée.....	23

Le musulman ?

Je voudrais commencer ce document par une citation de sœur Emmanuelle.

« Si Dieu me prête vie, je ferais lancer une petite collection de fascicules avec ce sigle : un angle étroit dans une large circonférence. Il représente l'étroite connaissance que j'ai sur un large sujet. Bien loin de prétendre la circonscrire dans sa totalité, je tente simplement de lui apporter un éclairage partiel qui nécessiterait d'autres lumières complémentaires, voire des colorations opposées... ¹»



Cette phrase de Sœur Emmanuelle résume bien, je pense, l'état d'esprit dans lequel j'aborde la présentation. Non pas comme quelqu'un qui a la prétention de se poser en spécialiste, mais comme quelqu'un qui a connu l'islam de l'intérieur et qui en témoigne tout simplement.

La question de savoir si la Fraternité est possible avec ceux qui adhèrent à l'Islam est un sujet complexe, un sujet comportant plusieurs facettes, un sujet pouvant être abordé selon plusieurs angles.

Pour les besoins de notre petit échange, je vous propose de distinguer trois types de musulmans, ou dirons-nous, trois types d'islam.

Il y a l'islam de ceux que j'appelle les penseurs ou les philosophes.

Il y a l'islam de ceux qui s'attachent de manière forte aux textes fondateurs de l'islam et il y a ceux qui vivent un islam culturel, un islam de tradition.

La fraternité en islam ... selon les penseurs

Certains penseurs musulmans (je les appelle penseurs ou philosophes humanistes) insistent sur l'origine commune des hommes pour proclamer que les hommes sont tous issus d'une même âme (Adam) et sont donc tous frères².

Selon eux, Dieu a créé une humanité unique, procédant d'une seule et même âme (l'âme universelle). Elle place au cœur de la vie, les fondements qui établissent la liberté humaine : les êtres humains naissent libres et tout le long de leur vie ils doivent acquérir les connaissances essentielles pour connaître leur origine divine.

Ainsi, selon ces penseurs, certains versets du Coran posent le principe de la fraternité de tous les êtres humains.

1 Sœur Emmanuelle, Jésus tel que je le connais, éditions J'ai Lu, 1997.

2 Coran 4,1

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être et qui, ayant tiré de celui-ci son épouse, fit naître de ce couple tant d'êtres humains, hommes et femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous demandez mutuellement assistance, et craignez de rompre les liens du sang. Certes, Allah vous observe en permanence »

La diversité de la création étant comprise comme l'expression de la richesse de l'humanité : quelle que soit la langue ou la couleur, l'humanité est une³.

Toujours selon cette approche, il ne peut y avoir de fraternité, sans faire l'effort de connaître l'autre ; la connaissance est la première étape qui permet de bâtir des ponts avec l'autre, dans le respect mutuel. La fraternité est le résultat d'un engagement, d'un effort soutenu pour la reconnaissance de l'autre (de sa personne, de sa vie, de ses droits, etc.).

La fraternité doit donc devenir une réalité qui se construit continuellement pour se transformer en une fraternité de conviction, dès lors que l'on prend conscience de cette responsabilité.

La conscience de l'autre et de ses besoins est le premier élan de la fraternité humaine.

Toujours selon ces philosophes et exégètes musulmans, les hommes ne naissent ni courtois, ni naturellement sages. On devient fraternel par une longue éducation personnelle et collective. Les débats ou dialogues sur des sujets difficiles sont, en fait, le passage obligé d'une fraternité supérieure, humanisée, exigeant le cœur, la sagesse et l'usage de l'intellect de chacun.

Ces théologiens considèrent que la diversité est un défi, le consensus une nécessité. L'autre, dans sa différence, devient un compagnon nécessaire au cheminement du musulman vers Dieu.

« Dieu ordonne l'équité et la bienfaisance. » (coran, 16 : 90⁴).

Ainsi donc, selon ces exégètes, le lien du sang avec Adam permet d'affirmer que «L'humanité est une. Les hommes sont issus, non seulement du même homme, mais encore d'une seule volonté créatrice, celle du Dieu unique»⁵

Ces penseurs qui condamnent les attentats

À partir du 20e siècle, s'est mise en place une ré-islamisation des idées et des mœurs dans les pays dits musulmans. Une minorité est passée progressivement d'un islam de culture à un islam scripturaire.

Ce réveil s'est accompagné de terrorisme, et de guerres intestines au sein de la nation musulmane.

Ce regain de violence faite au nom de l'islam a suscité de nombreuses réactions au sein de ces pays qui en ont subi les violences.

Ainsi en Égypte, lors des meurtres de chrétiens égyptiens, le journal « Saphirnews »⁶ écrit au sujet des chrétiens en Égypte.

« *Nous rappelons, haut et fort, que ces meurtriers ne sont pas l'islam, et qu'ils ne représentent en rien les musulmans. Nous voulons signifier par cet Appel notre refus de ce rapt de nous-mêmes: celui dont on usurpe l'identité est plus à même de*

3 Coran, 30 : 22 : « *Parmi Ses signes, il y a la création des cieux et de la terre et la diversité de vos langues et de vos couleurs...* »

4 Verset de l'époque mecquoise.

5 Marcel A. Boisard, *l'Humanisme de l'Islam*, p 162

6 Saphirnews.com, site d'information généraliste créé en 2002. Il est une référence sur l'actualité des musulmans de France.

démasquer le faussaire. L'instrumentalisation de la religion est certes trop souvent, ici, le fait de certains médias ou politiques. Elle reste, de par le monde, la terrible arme des extrémistes. Et ce sont eux qui tuent, dans différents pays, des femmes, des hommes et des enfants de toutes confessions, dont de nombreux musulmans. Le meurtre de chrétiens, comme de tout être humain, est une horreur absolue. Et c'est aussi l'islam qu'on assassine en commettant ces crimes en son nom ».

En France, au sujet du meurtre des journalistes de Charlie hebdo, le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) écrit dans un communiqué :

« Aucun meurtre aussi abject et injuste que celui-là ne peut être associé de près ou de loin à l'islam ou aux musulmans. L'attaque d'un journal est une attaque contre la liberté, contre notre démocratie. C'est un acte inqualifiable et inadmissible »⁷,

La déclaration commune faite par le pape François et Ahmed El Tayeb

En 2019, le pape François et l'imam Ahmed El Tayeb⁸ (imam d'El Azhar), ont co-signé une déclaration commune invitant à la fraternité et à la réconciliation qui stipulait entre autres :

« Au nom de la « fraternité humaine » qui embrasse tous les hommes, les unit et les rend égaux...

...

nous déclarons - fermement - que les religions n'incitent jamais à la guerre et ne sollicitent pas des sentiments de haine, d'hostilité, d'extrémisme, ni n'invitent à la violence ou à l'effusion de sang. Ces malheurs sont le fruit de la déviation des enseignements religieux, de l'usage politique des religions et aussi des interprétations de groupes d'hommes de religion qui ont abusé - à certaines phases de l'histoire - de l'influence du sentiment religieux sur les cœurs des hommes pour les conduire à accomplir ce qui n'a rien à voir avec la vérité de la religion, à des fins politiques et économiques mondaines et aveugles. ... »

Ce genre de discours aurait pu être le mien, il y a de cela quelques années, avant que je ne plonge mes regards dans les textes fondateurs de l'islam.

Moi aussi je fus un fervent défenseur de cette religion, soutenant qu'elle prônait la paix et l'amour entre les hommes.

Mais cela c'était avant

7 https://www.saphirnews.com/Attaque-contre-Charlie-Hebdo-l-unanimite-des-musulmans-face-a-l-horreur_a20204.html

8 L'imam Ahmed El Tayeb est un fonctionnaire du gouvernement égyptien, nommé par lui, et tenu à une ligne politique gouvernementale. Il ne fait pas l'unanimité au sein de l'université qu'il dirige, et moins encore dans le monde musulman. Rappelons à ce titre qu'il n'y a pas de représentation de l'islam par un homme unique, comme le pape représente l'Eglise catholique.

La fraternité selon ... les musulmans attachés à la lettre

Petite introduction, genèse du coran.

On pourrait penser à l'écoute de la thèse défendue par les penseurs ou philosophes musulmans que la fraternité est une réalité intrinsèque de l'islam. Que l'islam enseigne l'amour de son prochain et que malheureusement, comme l'affirme la déclaration signée par le pape François, ce que nous voyons dans le monde arabe est le fruit de la déviation des enseignements religieux.

Mais on sait aujourd'hui que d'autres courants et notamment les courants salafistes⁹, les frères musulmans¹⁰ ou encore les wahhabites¹¹ ont une lecture différente des textes coraniques.

Nous allons donc nous attacher à comprendre cette lecture.

Pour comprendre ce qui sera développé par la suite, il nous faut au préalable comprendre comment le Coran s'est constitué. C'est là un point essentiel à la compréhension des écarts d'interprétation et de compréhension des textes coraniques.

Le Coran est un livre qui a été composé sur une période globale de 20 ans. Pour moitié environ, lorsque Mahomet vivait à la Mecque, et pour moitié lorsque celui-ci vivait à Médine.

Lors de la période Mecquoise, début de la prédication de Mahomet, ce dernier était tourné en ridicule par les habitants de la ville et n'avait pas beaucoup de succès. Durant cette période l'ensemble des textes qu'il écrit sont plutôt polémiques mais restent très pacifiques.

Puis Mahomet migre à Médine, une ville située un peu moins de 500 kilomètres au nord de La Mecque.

Durant la période Médinoise, Mahomet devient puissant par les alliances qu'il fait avec les chefs de tribus et les versets deviennent alors guerriers et violents.

Cette différence d'écriture va générer quelques contradictions importantes dans les enseignements prodigués entre les deux périodes.

C'est là qu'intervient la notion d'abrogation.

9 Le salafisme est un mouvement religieux de l'islam sunnite, revendiquant un retour aux pratiques en vigueur dans la communauté musulmane à l'époque du prophète Mahomet et de ses premiers disciples — connus comme les « pieux ancêtres » (al-Salaf al-Ṣāliḥ) — et la « rééducation morale » de la communauté musulmane.

10 La Société des Frères musulmans est une organisation transnationale islamique sunnite fondée en 1928 par Hassan el-Banna à Ismaïlia, dans le nord-est de l'Égypte. Composée d'un appareil militaire et d'une organisation ouverte, son objectif officiel est la renaissance islamique et la lutte non violente, contre « l'emprise laïque occidentale » et « l'imitation aveugle du modèle européen » en terre d'Islam.

11 Le wahhabisme est un mouvement de réforme se réclamant de l'islam sunnite, affirmant prôner « un retour aux pratiques en vigueur dans la communauté musulmane du prophète Mahomet et ses premiers successeurs ou califes ». Il s'agit d'une forme de salafisme.

En effet, en islam la notion de « mansoukh » et « nasikh »¹² (abrogé et abrogeant), permet d'effacer les contradictions apparentes entre deux versets en prenant en compte la chronologie des versets. Le verset le plus ancien est alors annulé par le verset le plus récent.

Cette notion d'abrogation fut d'ailleurs un des principaux sujets de discorde et de scandale pour les Juifs qui affirmaient : « la loi de Dieu peut-elle être abrogée ? ¹³ ». Ceci étant précisé, nous allons pouvoir parler de « fraternité » telle que comprise par les musulmans attachés aux textes fondateurs de l'islam.

Fraternité entre musulmans

Dans l'islam la notion de fraternité s'applique d'abord à l'ensemble des croyants. Le Coran explique que tous les croyants sont frères et qu'ils doivent chercher à vivre en paix et en pratiquant la justice.

Ainsi les musulmans ont l'obligation d'intervenir lors de conflits entre musulmans, pour rétablir la paix et mettre fin au conflit¹⁴.

Les textes coraniques établissent la fraternité entre tous les musulmans¹⁵. Le musulman ne peut se dire véritablement musulman que s'il aime son frère comme lui-même¹⁶.

Ces textes fixent les relations entre musulmans et définissent les règles d'équité et de justice imposées dans les relations entre musulmans¹⁷.

Fraternité envers les non musulmans

Qu'en est-il maintenant des relations que doivent entretenir les musulmans avec les non musulmans ?

Nombreux sont ceux qui connaissent le texte de l'évangile de Matthieu qui dit « *aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent* ¹⁸»

Sommes-nous dans la même approche dans les textes de l'islam ?

12 et encore tous les théologiens ne sont pas d'accord sur ce qui est ou non abrogé.

*Ibn Al jawazy compte 247 injonctions ayant fait l'objet d'une abrogation

*Ibn HAZm compte 214 cas d'abrogation

*Abou Djaa'far El Nahasselui compte 134 cas d'abrogation

*L'imam Jalal eddine Assouyouti compte 20 cas d'abrogation

*El zarquani lui compte 09 cas d'abrogation

*Dr Mostapha Zayd et Wali Allah Dahlawy, eux comptent seulement 6 versets ayant fait l'objet d'abrogation.

13 Al-Gazālī, Al-Iqtīṣād, op. cit., pp. 273-277.

14 Qur'ân 49 : 9-10 :« *Si deux groupes de croyants se combattent, rétablissez la paix entre eux. Si l'un des deux se rebelle encore contre l'autre, lutttez contre celui qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'Ordre de Dieu. S'il s'incline, établissez entre eux la concorde avec justice. Soyez équitables ! Dieu aime ceux qui sont équitables ! Les croyants sont frères. Établissez donc la paix entre vos frères »*

15 Coran 49,10 : « *Les croyants ne sont que des frères »*

16 « *L'un de vous ne serait véritablement croyant jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aimerait pour lui-même »* (rapporté par al-Boukhari sahih 13 et Mouslim sahih 45)

17 « *Le musulman et le frère du musulman, il ne fait pas preuve d'injustice envers lui et ne l'abandonne pas »* (rapporté par al-Boukhari)

18 Matthieu 5, 44

Le statut des non musulmans en terre d'islam, la dhimmitude

En islam, les personnes professant une autre religion que l'islam, disposent d'un statut juridique spécifique, celui de dhimmi.

Dans le Coran, le mot « dhimmi » apparaît dans la neuvième sourate¹⁹.

Cette sourate est une des dernières dans l'ordre chronologique et donc appartient à la période médinoise.

Dans ces versets il est reproché aux chrétiens (polythéistes) de ne pas respecter le pacte (la «dhimma») contractée auprès des croyants, de ne pas respecter le contrat passé avec les musulmans.

Aux versets 28 et 29 de cette même sourate, nous lisons :

« O vous qui croyez! Les associateurs (chrétiens) ne sont qu'impureté: qu'ils ne s'approchent plus de la mosquée sacrée, après cette année-ci. Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'il veut, de par sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage.

Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés. »

Que dit exactement ce verset ?

Simplement qu'à partir de « cette année », soit probablement l'année 630 ou 631, l'accès à la ville de La Mecque est absolument interdit aux non musulmans.

Les associateurs désignés dans ces versets sont déclarés « impuretés » et ne peuvent souiller de leur présence la ville déclarée sainte (ce verset est toujours appliqué de nos jours).

Petite précision, les associateurs désignés dans ces versets sont les chrétiens et les Juifs. Les chrétiens sont en effet accusés d'associer Jésus-Christ à Dieu.

Pour ce qui est des Juifs, ils sont accusés de proclamer que Uzayr est le fils de Dieu²⁰. Uzayr ici désigne très probablement le prophète Esdras. Mahomet accuse les Juifs d'avoir fait de ce prophète le fils de Dieu. Le Coran semble être, à ma connaissance, le seul document qui fasse une telle affirmation, mais peu importe !

Seconde précision à faire concernant la phrase « *si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira* ».

Il faut comprendre que La Mecque était, selon la tradition islamique, un lieu

19 Coran 9,8 :

« Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte (dhimma) admis par Allah et par Son messager? A l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée. Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux. »

20 Ibn Kathir (9,30) *« combattre les juifs et les chrétiens est permis car ils sont idolâtres et mécréants. Allah l'exalté encourage les croyants à combattre les polythéistes, les mécréants juifs et chrétiens qui ont prononcé cette terrible parole et prononcent des mensonges contre Allah, l'exalté. Quant aux juifs, ils proclament que Uzayr était le fils de Dieu. Allah est au dessus de ce qu'ils attribuent. Et quant à la mauvaise direction des chrétiens sur Jésus, elle est évidente. »*

d'échanges commerciaux. Le fait que les non musulmans soient chassés allait conduire inévitablement à un problème économique certain pour les Mecquois. La solution proposée par Mahomet consistait alors à récupérer le manque à gagner sur les non musulmans des alentours en leur faisant payer un impôt spécifique²¹.

Ces versets ont constitué le fondement juridique des accords conclus par Mahomet avec les Juifs et les chrétiens de l'époque.

Ce sont également ces versets qui ont défini, plus tard, l'attitude des Arabes au moment des conquêtes islamiques.

Les territoires conquis sont alors demeurés majoritairement non-musulmans, la conversion n'étant pas obligatoire. Elle était même parfois découragée, car elle représentait une baisse des recettes fiscales.

Le statut de dhimmi concernait en premier lieu les gens du Livre (ahl al-kitab), c'est-à-dire les Juifs et les chrétiens, mais, en pratique, il fut aussi étendu à d'autres confessions.

En échange de la garantie de ne pas être exécuté et d'un certain nombre de droits (liberté de cultes, droit de propriété notamment), les dhimmis devaient reconnaître la suprématie politique de l'islam et payer un impôt, la jizya.

À ces deux points fondamentaux s'ajoutent toute une série de dispositions définies dans les ouvrages juridiques, parmi lesquelles :

- l'interdiction de monter à cheval ou de porter une arme (et donc d'accéder à des fonctions militaires) ;
- l'obligation de porter des marques vestimentaires distinctives (manteau jaune) ;
- l'interdiction de construire de nouveaux édifices religieux, etc²² ;

21 Ibn Kathir (9,30) « Allah, le plus grand, a ordonné aux croyants de prohiber aux mécréants d'entrer ou même d'approcher la mosquée sacrée. Sur ce, les Qoraïchs ont pensé que cela réduirait leurs profits du commerce. Alors Allah, le plus grand, les a compensés et les a ordonnés de combattre les gens du livre jusqu'à ce qu'ils adhèrent à l'islam ou paient la capitation. »

22 IAI Tabari (923), commentaire sur la manière dont le calife abbaside al-Mutawwakil (847-861) concevait la relation avec les dhimmis
« (II) ordonna qu'on obligeât les chrétiens et plus généralement tous les dhimmi à porter des capuchons et des ceintures couleur de miel ; à utiliser des selles équipées d'étriers en bois prolongées par deux boules à l'arrière; à attacher deux boutons à leurs chapeaux s'ils en portaient un et que ceux-ci soient d'une couleur différente de ceux portés par les musulmans; à coudre deux pièces de tissu couleur de miel aux vêtements de leurs esclaves, l'une sur la poitrine et l'autre dans le dos, chacune devant mesurer quatre doigts de long. »

« Leur turban, quand ils en portaient, devait également être couleur de miel. Quant à leurs femmes, elles ne pouvaient sortir de chez elles ou apparaître en public que la tête recouverte d'un fichu de cette même couleur. (...) Il donna l'ordre de clouer aux portes de leurs maisons des images de démons taillées dans le bois, afin qu'on puisse les distinguer des demeures musulmanes. Il interdit leur recrutement à des postes administratifs ou officiels, d'où ils auraient pu exercer un pouvoir sur les musulmans. Il interdit à leurs enfants de fréquenter les écoles musulmanes et à tout musulman de leur servir de maître ou de précepteur. Il interdit l'exhibition de croix les dimanches des Rameaux et la pratique de la religion juive sur la voie publique. Il ordonna que leurs tombes soient nivelées au ras du sol, afin qu'elles ne puissent être confondues avec celles des musulmans. »

- dans un tribunal islamique, le témoignage d'un dhimmi n'était juridiquement pas valide²³ et si celui-ci était injurieux, c'est souvent la peine de mort qui était prononcée²⁴.

Le calife abbaside al-Mutawwakil (847-861) a même imposé aux Juifs de porter des vêtements de couleur jaune avec des signes qui ne sont pas sans nous rappeler les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale.

Mais ces dispositions furent diversement appliquées en fonction des époques et des lieux, comme l'atteste le fait même qu'elles aient été régulièrement rappelées par des théologiens ou des docteurs de la loi rigoristes. Leur stricte application était en général liée à une situation de crise, et permettait de restaurer à peu de frais la légitimité vacillante de souverains affaiblis.

Ne croyons pas toutefois que ces faits ne concernent que l'histoire ancienne.

En 1830, lorsque la France est arrivée en Algérie, la réalité juridique des Juifs vivant en Afrique du Nord était bien celle de dhimmis.

Au Maroc et sur plusieurs centaines d'années, les Juifs ne peuvent porter que des vêtements de couleur terne ou noire, des babouches noires et doivent se couvrir la tête d'un châle jaune à partir du XIIIe siècle.

Ils ne peuvent ni posséder ni monter un cheval. Ils peuvent par contre monter un âne à la condition de le faire en amazone, c'est-à-dire comme une femme²⁵.

En Tunisie, le turban des Juifs devait avoir ses extrémités teintées d'une autre couleur et leur chéchia (couvre-chef local) ne pouvait être que noire au lieu de rouge comme celle des musulmans.

À certains moments de l'histoire du Maroc, on exige des Juifs de se déchausser chaque fois qu'ils passent devant une mosquée²⁶. Cet interdit se retrouve en Tunisie où longtemps les Juifs doivent marcher pieds-nus et plus tard, en dénudant seulement leurs talons en portant des babouches s'arrêtant à mi-course.

En Algérie, c'est le décret Crémieux de 1870 qui accorde la nationalité française à tous les Juifs d'Algérie et leur permet enfin d'accéder à l'égalité juridique avec les musulmans locaux²⁷.

C'est en 1857 que la Tunisie, a abrogé le statut de dhimmi imposé aux Juifs de Tunisie²⁸.

Au Maroc, par contre, c'est avec l'instauration du protectorat français de 1912, que le Juif échappe enfin à son statut de dhimmi.

Au sein de l'Empire ottoman, c'est seulement en 1914 que le non musulman acquiert les mêmes droits que le musulman.

23 Bernard Lewis, *The Jews of Islam*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 1984, 6e éd., 245 p. (ISBN 0-691-05419-3), p. 25.

24 Bat Ye'or, *Juifs et chrétiens sous l'islam : les dhimmis face au défi intégriste*, p. 69.

25 Pierre Millan (dir.), Michel Leroy et al., *Le « Refus de l'exclusion », nouvelle expression de l'utopie égalitaire*, Paris, Lettres du monde, 1995

26 Michel Abitbol, *Le Passé d'une discorde*, Paris, Perrin, coll. «Tempus», 2003.

27 G. BENSOUSSAN, op. cit., p. 314)

28 Abdelkim Allagui, *Juifs et musulmans en Tunisie: Des origines à nos jours, histoire partagée*, Tallandier

De nos jours aussi, nous avons plusieurs exemples de remise au goût du jour du statut de dhimmi.

En 2009, les talibans pakistanais ont imposé la jizya à la minorité sikh²⁹.

En 2013, la jizya est exigée par les Frères musulmans aux 15 000 chrétiens coptes du village de Dalga en Égypte³⁰.

En février 2014, l'organisation Etat islamique (ISIS) a annoncé que la jizya sera réclamée aux chrétiens de la ville de Raqqa en Syrie³¹.

En juillet 2014, Daesh ordonne aux chrétiens irakiens de la ville de Mossoul d'accepter la dhimma et de payer la jizya ou de se convertir à l'islam, sous peine d'être tués³².

Nous avons parlé, plus haut, d'humanisme et d'universalité de la fraternité selon les philosophes musulmans.

En réalité, nous pouvons nous rendre compte que les non musulmans sont traités comme une sous-humanité, par les textes de l'islam comme par son histoire.

Et cette attitude se justifie par les écrits de cette religion.

Le rédacteur du Coran lui-même est souvent rempli de mépris dans sa façon de désigner ceux qui ne sont pas musulmans en les qualifiant d'animaux³³.

Dans le Coran, les Juifs et les chrétiens sont traités de singes et de cochons³⁴.

Les textes affirment également que les chrétiens ne sont que souillure³⁵ et parce qu'ils confessent que Christ est le fils de Dieu cela justifie leur anéantissement³⁶.

29 <https://www.tribuneindia.com/2009/20090417/world.htm#6>

30 <https://www.washingtontimes.com/news/2013/sep/10/egypts-muslim-brotherhood-convert-islam-or-pay-jiz/>

31 Institute for the study of War : « The Islamic State Announces Caliphate » [archive] par Charlie Caris, 30 juin 2014.

32 <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-28381455>

33 Coran 8, 55 :

« Les pires bêtes, auprès d'Allah, sont ceux qui ont été mécréants et qui refusent toujours de croire (en Allah et en Mahomet). »

Coran 7, 176 :

« (L'infidèle) est semblable à un chien qui halète si tu l'attaques, et qui halète aussi si tu le laisses. Tel est l'exemple des gens qui traitent de mensonges nos signes. »

34 Coran 5, 60 :

« Ceux qu'Allah a maudits, ceux qui ont encouru sa colère, et ceux dont Il a fait des singes, des cochons. Ceux-là ont la pire des places et sont les plus égarés du chemin droit. »

35 Coran 9, 28 :

« Ô vous (musulmans) qui croyez ! (Sachez que) les associateurs ne sont que souillures. »

36 Coran 9, 30 :

« Les chrétiens disent : "Le Christ est fils de Dieu". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! Comment osent-ils s'écarter (de la vérité) ? »

Ainsi, conformément à ces affirmations, le Coran précise que s'associer (dans le sens de lier d'amitié) à des chrétiens ou à des juifs est interdit³⁷. Cela est interdit même si ces chrétiens ou juifs sont vos parents³⁸.

Ceci est tellement présent dans le Coran et tellement intégré dans la doctrine islamique que tous les vendredis, après la prière rituelle, les musulmans participent collectivement à l'imprécation suivante ³⁹:

« O Allah ! Accorde-nous la victoire sur les juifs, qui sont tes ennemis mais aussi les ennemis de notre religion ! (Amen)

O Allah ! Fais périr les mécréants, les polythéistes (chrétiens) et les ennemis de l'islam ! (Amen)

O Allah ! Eparpille leur nation ! (Amen)

O Allah ! Disperse leurs troupes ! (Amen)

O Allah ! Détruis leurs édifices ! (Amen)

O Allah ! Fais périr leur récolte ! (Amen)

O Allah ! Rend orphelins leurs enfants ! (Amen)

O Allah ! Rend veuves leurs épouses ! (Amen)

O Allah ! Fais tomber leurs biens et leurs fortunes comme butin entre les mains des musulmans ! (Amen) ! »⁴⁰

Pouvons nous encore parler de fraternité après cette lecture ?

37 Coran 5, 51 :

« Ô croyants (musulmans) ! Ne prenez pas pour amis sincères (proches ou confidents) les Juifs et les chrétiens ; ils sont amis les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. »

Coran 3, 28) :

« Que les croyants ne prennent pas pour alliés ou amis des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux par la Taqiyat (mensonge légal). Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. »

38 Coran 9.23 : « Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.»

39 Coran 2, 216 :

« Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas. »

Coran 9, 123 :

« Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. »

Coran 47, 35 :

« Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus hauts, Allah est avec vous et Il ne vous frustrera jamais (du mérite) de vos œuvres. »

Coran 9, 29 :

« Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager (Mahomet) ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité (l'islam), parmi les chrétiens et les Juifs qui ont reçu les Écritures (c'est-à-dire la Torah, les Psaumes et l'Évangile), jusqu'à ce qu'ils versent la capitation de leurs propres mains, après avoir accepté l'humiliation. »

40 J'ai cru comprendre que depuis quelques temps, ce type de litanie était de moins en moins utilisé dans les mosquées sur le territoire français.

Je voudrais rappeler ici, pour mettre les choses au clair, la prière de St François d'Assise.

« Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix!
Là où il y a de la haine, que je mette l'amour.
Là où il y a l'offense, que je mette le pardon.
Là où il y a la discorde, que je mette l'union.
Là où il y a l'erreur, que je mette la vérité.
Là où il y a le doute, que je mette la foi.
Là où il y a le désespoir, que je mette l'espérance.
Là où il y a les ténèbres, que je mette ta lumière.
Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.
O Seigneur, que je ne cherche pas tant
à être consolé...qu'à consoler
à être compris...qu'à comprendre
à être aimé...qu'à aimer
Car
c'est en donnant...qu'on reçoit
c'est en s'oubliant ...qu'on trouve
c'est en pardonnant...qu'on est pardonné
c'est en mourant...qu'on ressuscite à l'éternelle vie. »

Relation du prophète avec les opposants

Dans l'évangile de Luc, nous lisons que, lors d'un déplacement vers Jérusalem, en arrivant dans un bourg samaritain, Jésus et ses disciples ne reçurent pas l'accueil qu'ils espéraient. Dans leur colère, les disciples étaient prêts à faire tomber le feu du ciel sur ce village.

Jésus, entendant cette requête, aux antipodes message qu'il était venu délivrer, se tourna alors vers eux et les réprimanda⁴¹.

Pour ce qui est de Mahomet, les textes de l'islam nous en donnent une image bien différente.

On sait en effet Mahomet a, durant son règne, commandité ou approuvé plus de 40 meurtres.

Les personnes tuées étaient très souvent des opposants, mettant en doute la valeur prophétique du son message.

Laissez-moi vous parler du meurtre de Asma bint Marwan.

Cette femme, poétesse de surcroît, a vécu à Médine et faisait partie de la tribu des Banu Khatma. Elle fut le porte-parole de clans influents de l'époque⁴².

Cette femme fut émue du meurtre du vieux poète Abu Afak⁴³, mort pour avoir refusé de se convertir à l'islam et être entré en opposition à Mahomet.

41 Luc 9,55 : « Jésus se tourna vers eux, et les réprimanda, disant: Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. »

42 Hichem Djaït, "La vie de Muhammad", Tome III, éd.Cérès, 2012,p. 138

43 Abu Afak était un poète juif qui vécut dans la région de Hijaz (aujourd'hui Arabie du Sud). Abu Afak aurait refusé de se convertir à l'islam, il devint par la suite un ennemi politique de son contemporain Mahomet.

Elle se mit donc à écrire un certain nombre de poèmes afin de dénigrer Mahomet et l'islam.

Un des disciples de Mahomet se proposa pour tuer cette poétesse et Mahomet le lui autorisa⁴⁴.

Pour comprendre l'événement, il faut savoir qu'à l'époque, la caricature et le journal satirique n'avaient pas encore été inventés et la poésie en faisait office. Les gens adoraient s'affronter dans des joutes oratoires notamment à travers la poésie.

Ne nous étonnons pas que les journalistes de Charlie Hebdo aient pu faire l'objet de l'attaque que nous connaissons.

Mais Mahomet a également été un homme de guerre qui a mené pas moins de 25 batailles armées.

Une des plus célèbres est celle menée contre la tribu juive des Banu Qurayza⁴⁵.

Sans entrer dans les détails des raisons du conflit il faut juste savoir que ce jour-là, une fois la bataille terminée, les femmes et les enfants furent tous distribués aux combattants comme esclaves. Quant aux hommes, entre 600 à 900 personnes selon les sources, ils furent tous décapités dans une fosse creusée à cet effet.

Plus tard, Mahomet dira d'ailleurs à ses disciples : « j'ai vaincu par la terreur ⁴⁶».

44 Ibn Ishaq, Muhammad tome II, Paris, éditions Albouraq, 2001, p 597 p., p 562

45 La biographie du prophète Mahomet, texte traduit et annoté par Wahib Atallah, Fayard

46 Boukhari, 4,52,220.

La fraternité selon ... le musulman de tradition.

Parlons maintenant de l'islam de tradition.

Un Dominicain⁴⁷ français vivant au Caire et spécialiste de l'islam, écrit ceci : *«L'islam classique est aussi un islam culturel. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas religieux, mais qu'il s'inscrivait dans un cadre culturel, dans une société, dont il n'était pas facilement dissociable. C'est-à-dire qu'il était possible, dans cet univers, d'être authentiquement musulman sans être constamment mobilisé sur des questions religieuses : le religieux fait partie de la vie, il ne vient pas constamment la bouleverser pour tout le monde. »*

La grande majorité des musulmans n'a jamais étudié le Coran. Certes, ils vont à la mosquée, ils sont des défenseurs acharnés de la foi, ils jeûnent et prient (peut-être) cinq fois par jour. Mais que savent-ils du contenu des livres fondateurs de cette religion ?

En fait, j'ose affirmer qu'ils n'en connaissent pas grand-chose.

Les musulmans de France vivent pour la majorité un islam de tradition, un islam culturel.

Et c'est vrai aussi pour les quelques 1,6 milliards de musulmans qui peuplent la planète.

Le musulman ne lit pas le coran car c'est une idole

Les musulmans ne lisent pas le Coran.

En fait, le Coran est devenu pour eux une idole. On ne le touche pas sans ablutions, on en accroche des versets au mur partout chez soi pour se protéger des mauvais esprits, on en fait des concours de récitations par cœur, etc...

Mais on ne le lit pas... je veux dire... on ne le lit pas en vue de comprendre ce qui y est écrit et d'en tirer des enseignements.

Quant un musulman veut savoir ce que l'Islam préconise pour telle et telle situation, il ne regarde pas le coran, il consulte son imam préféré, dont il suivra les paroles sans réfléchir.

J'ai un couple d'amis musulmans qui, tous les deux, ont occupés des postes de cadres, ici en France. Ce sont des personnes modernes dans leur façon de vivre et de penser et qui se définissent comme de « vrais musulmans ». Dans leur salon, sur un meuble se trouve un grand Coran posé sur un Lutrin. C'est une merveille d'esthétique.

Nous avons souvent eu l'occasion d'échanger sur la foi.

Ces discussions m'ont enseigné que le coran ainsi exposé n'avait d'autre but que l'esthétique et la décoration.

Jamais, aucun d'entre eux n'avait eu la curiosité d'en lire une seule page.

47 Adrien Candiard, né le 31 octobre 1982 à Paris, est un dominicain français, vivant au couvent du Caire et membre de l'Institut dominicain d'études orientales (Idéo). Il a publié plusieurs livres, concernant l'islam, le dialogue interreligieux ou la spiritualité chrétienne. Son ouvrage *Veilleur, où en est la nuit ?* a reçu le prix de littérature religieuse 2017. En 2019, son livre *A Philémon* reçoit le Prix de la liberté intérieure.

Parce qu'il a peur de mal interprété

Même s'il vit un islam de tradition, le musulman reçoit tout de même un certain nombre d'enseignements à travers les prédications dans les mosquées et les discussions. Il n'est pas complètement isolé de la réalité des textes de l'islam. Or, une des grandes craintes du musulman est de devenir mécréant par les questions qu'il pose. Si Saint Paul dans l'épître aux Thessaloniciens demande aux croyants d'examiner toute chose et d'en retenir ce qui est bon⁴⁸, le Coran lui, mets en garde le musulman contre trop de questions qui pourraient l'amener à mécroire⁴⁹.

La tradition islamique va jusqu'à soutenir que le questionnement sur l'origine des choses et de leur création vient de Satan⁵⁰.

Le coran affirme quant à lui que si certains versets sont complexes, tenter d'en trouver une signification et une interprétation est une forme d'égarément car seul Allah en connaît la signification⁵¹.

Le questionnement deviens donc une attitude qui mène à l'enfer⁵².

On comprend alors le piège dans lequel est enfermé le musulman sincère qui tente de comprendre ou d'interpréter les textes du Coran.

J'ai trouvé dans le témoignage d'une ex-musulmane, ces mots qui je pense parlent d'eux-mêmes :

« Certains aspects de l'Islam nous posent problème, comme, je pense, à la majorité des musulmans «de culture». Notamment le mariage avec une petite fille de six ans, l'esclavage légal, le statut de la femme, la violence de certains versets coraniques... Mais c'est notre religion, on n'a pas le choix, on fait avec, on trouve des excuses, on

48 1 thessaloniciens 5;21

49 Coran 5.101 et 2012

« O les croyants! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient. Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela. Et Allah est Pardonneur et Indulgent. Un peuple avant vous avait posé des questions (pareilles) puis, devinrent de leur fait mécréants. »

50 Muslim, Livre 1, 244

« Le Satan vient à tout le monde et dit: Qui a créé ceci et cela? Puis il demande : Qui a créé votre Seigneur? Quand il vient à cela, il faut chercher refuge en Allah et se tenir à l'écart de ces vaines pensées »

51 Coran 3.7

« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarément, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: «Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur!» Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. »

52 Coran 39.56

« avant qu'une âme ne dise: "Malheur à moi pour mes manquements envers Allah. Car j'ai été certes, parmi les railleurs"»

Coran 42.16

« Et ceux qui discutent au sujet d'Allah, après qu'il a été répondu à [Son appel], leur argumentation est auprès d'Allah sans valeur. Une colère tombera sur eux et ils auront un dur châtement. »

Coran 40.35

« Ceux qui discutent les versets d'Allah sans qu'aucune preuve ne leur soit venue, [leur action] est grandement haïssable auprès d'Allah et auprès de ceux qui croient. Ainsi Allah scelle-t-Il le cœur de tout orgueilleux tyran. »

essaie de contextualiser. Et c'est bien souvent une démarche purement personnelle, qui ne se fonde sur aucune source tangible. Il s'agit de se convaincre soi-même⁵³.

...

J'ai donc cherché des réponses, écouté énormément de conférences, posé beaucoup de questions à des imams. Pour moi, la prédestination n'avait aucun sens et mes questions gênaient plutôt les imams, qui finissaient invariablement par me reprocher de faire preuve d'une arrogance sans bornes en tentant de comprendre la volonté d'Allah. Il fait ce qu'il veut comme Il veut et je suis une blasphématrice quand je multiplie ces questions et que je mets en doute la justice, la grandeur et la perfection d'Allah. »

Parce qu'il n'est pas en arabe clair

Selon certains spécialistes⁵⁴, 20 % des mots ou expressions du Coran sont incompréhensibles. Ces mots défont toute compréhension de l'arabe classique.

Selon le Coran, la langue coranique trouverait son origine dans un dialecte arabe⁵⁵. Pour l'exégète Tabari⁵⁶, ce fut le dialecte de Qoraych⁵⁷ (les habitants de La Mecque à l'époque de la révélation). Mais comme le Coran contient plusieurs mots non-arabes, cela nous laisse à penser que le dialecte de Qoraych à l'époque de la révélation contenait des mots étrangers dont des mots Syriaques (syro-araméen).

Jalal Eddine Al Suyuty⁵⁸, le célèbre théologien né dans le 15e siècle, dans son livre de référence "la perfection dans les sciences coraniques" met en évidence l'existence de plusieurs dizaines de mots étrangers dans le Coran.

En réalité, on peut penser que la langue arabe s'est plus ou moins construite en même temps que le Coran lui-même.

Au début du 7e siècle, le syro-araméen était la langue de culture écrite dominante dans toute l'Asie occidentale, et elle a sûrement exercé une influence sur les autres langues de la région. Pour l'Arabe, il a fallu attendre l'œuvre de grammairiens du 8ème siècle pour que la langue arabe classique voit le jour et soit enfin parachevée⁵⁹.

Ainsi le mot coran lui-même, qui n'est pas un mot arabe, a été compris en faisant référence au syriaque appelé aussi syro-araméen, ce mot signifiant recueil.

53 <http://www.parolesdedieu.fr/ma-difficile-sortie-de-lislam-moi-mariee-a-un-salafiste/>

54 On peut citer Christoph Luxenberg ou Sami Aldeeb.

55 Coran 16, 103. Coran 26, 195. Coran 46, 12.

56 Tabari ou Tabarî, de son nom complet Abū Ja'far Muhammad Ibn Jarīr Ibn Yazīd est un historien né en 839 à Amol, au Tabaristan (région ancienne d'Iran), et mort le 17 février 923 à Bagdad

57 Quraych est la tribu au sein de laquelle naquit Mahomet. Elle tire son nom du surnom d'un ancêtre commun à ses membres, appelé Fihr ibn Malik et surnommé Quraysh. À l'époque de la naissance de Mahomet, la tribu de Quraych contrôlait la Mecque et la Kaaba, qui était alors un sanctuaire païen majeur, un lieu de pèlerinage préislamique et une importante foire commerciale.

58 Abū l-Fadl 'Abd al-Raḥmān ibn Abī Bakr ibn Muḥammad Jalāl al-Dīn al-Khudayrī al-Suyūtī, est né en 1445 au Caire. En 1501 il se retira totalement dans sa maison de Rawda où il mourut en 1505. On lui attribue jusqu'à 981 ouvrages

59 Synergies Espagne n° 2 - 2009 pp. 63-78, Mansour Sayah, Racha Nagem, Henda Zaghouani-Dhaouadi, Université de Saint-Étienne

Parce qu'il ne comprend pas ce qu'il lit

Parmi les musulmans de tradition, ceux qui ont tenté de comprendre les textes de l'islam ont vite été découragés.

Certains des versets du Coran sont très clairs, mais le livre lui-même est extrêmement difficile. Les versets ne sont pas classés en ordre chronologique de révélation. Le sens même des mots arabes dans ce texte très ancien est, dans beaucoup de cas, lié au contexte. Et même lu en traduction, c'est-à-dire après un choix d'interprétation, il reste mystérieux (cf problème de langue arabe), même si le Coran dit de lui-même qu'il est écrit en arabe clair⁶⁰.

Voici ce que j'ai trouvé dans un forum islamique : « *le Coran ne suffit pas pour celui qui le lit, car il y a parfois des compléments dans les hadiths et la compréhension n'est pas "linéaire". Normalement les tafsir expliquent le sens, mais même là ce n'est pas évident.*

*L'Islam est une religion hautement complexe, ...*⁶¹»

Parce qu'il ne sait pas si ce qu'il lit est abrogé ou non

Dans le Coran, de nombreux versets sont abrogés ce qui n'a pas manqué d'étonner les personnes qui entendaient Mahomet.⁶²

60 Coran 13 : 37,

« *Ainsi l'avons-Nous fait descendre (le Coran) [sous forme] de loi en arabe.* »

Coran 12 : 2

« *Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonnez.* »

Coran 39 : 27-28

« *Nous avons, dans ce Coran, cité pour les gens des exemples de toutes sortes afin qu'ils se souviennent. Un Coran [en langue] arabe, dénué de tortuosité, afin qu'ils soient pieux !* »

Coran 41 : 2-3

« *[C'est] une Révélation descendue de la part du Tout Miséricordieux, du Très Miséricordieux. Un Livre dont les versets sont détaillés (et clairement exposés), un Coran [lecture] arabe pour des gens qui savent* »

Coran 41 : 44

« *Si Nous en avons fait un Coran en une langue autre que l'arabe, ils auraient dit : « Pourquoi ses versets n'ont-ils pas été exposés clairement ? Quoi ? Un [Coran] non-arabe et [un Messenger] arabe ? » Dis : « pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison ». »*

Coran 26 : 193-195

« *Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire* ».

Coran 42 : 7

« *Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Coran arabe, afin que tu avertisses Oum al-Qoura (la Mecque) et ses alentours* »

Coran 43 : 3

« *Nous en avons fait un Coran arabe afin que vous raisonnez.* »

Coran 46 : 12

« *Et ceci est [un livre] confirmateur, en langue arabe, pour avertir ceux qui font du tort et pour faire la bonne annonce aux bienfaisants.* »

Coran 20 : 113

« *C'est ainsi que nous l'avons fait descendre un Coran en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il les incite à s'exhorter ?* »

61 <https://sabyf.forumactif.com/t33-les-musulmans-lisent-ils-le-coran>

62 Coran 2,106

« *Nous n'abrogeons aucun âya [verset], Nous n'en faisons oublier aucun sans le remplacer par un autre qui soit meilleur ou équivalent. Ne sais-tu pas que Dieu est tout puissant ?* »

Pour comprendre cette notion d'abrogation dans le Coran, il faut se référer au rappel historique lié à la formation du Coran.

Adopter le principe de l'abrogation pose le problème de la nature divine du Coran, autrement dit l'impossibilité de concilier l'idée d'une parole divine incréée et l'idée de changement ? (Un Dieu qui revient sur ses décisions !)

Vous imaginez donc le désarroi du musulman qui, lorsqu'il lit un texte, ne sait pas si celui-ci est toujours d'actualité. Et comme les versets ne sont pas classés dans un ordre chronologique, il ne peut même pas le déterminer par une simple lecture.

Parce que le musulman ne parle pas arabe

Autre fait important, la plus grande partie de la population musulmane (75%) ne parle pas la langue arabe (Iran, Pakistan...).

La langue arabe est une langue imposée et non un fait culturel propre à ces populations.

Pourtant, la langue arabe est la seule langue admise dans la pratique de L'islam. Le musulman originaire d'Iran, d'Amérique ou de Chine doit accomplir son rituel religieux dans une langue qui n'est pas la sienne. Dans le cas contraire, tout ce qu'il entreprend n'est « pas accepté » du dieu de l'islam.

Ainsi donc, aujourd'hui, parmi la population assidue aux rites de l'islam, nombreux sont ceux qui n'ont jamais lu un seul verset du Coran. Les seuls versets connus de cette population sont ceux appris par cœur pour être récités conformément à la liturgie, mais dont le sens reste souvent obscur.

Laissez-moi vous raconter cette anecdote bien réelle.

Il y a de nombreuses années, j'avais l'habitude d'observer mon oncle lorsqu'il faisait sa prière. En islam, la prière est d'abord une série de textes appris par cœur et de gestes codés que le croyant se contente de répéter. Dans ce genre de prière, il n'y a pas de place à l'improvisation.

En Algérie, même si depuis peu l'arabe a été érigée comme langue nationale, la langue parlée traditionnellement est assez éloignée de l'arabe classique. Deux langues principales se côtoient, le berbère et un dialecte issu de tous les brassages connus par ce peuple dans son histoire (punique, latin, arabe, français, turc). Ainsi, la langue traditionnelle parlée en Algérie est tellement éloignée de l'arabe qu'elle est absolument incompréhensible pour le libanais ou l'égyptien.

Par contre pour prier, le musulman doit réciter les versets du Coran en arabe. Et c'est là que les choses se corsent.

Mon oncle, comme beaucoup, avait fait le choix d'apprendre une sourate relativement courte et qui phonétiquement pouvait s'apprendre de manière assez simple. Je parle d'apprendre de manière phonétique, car comme bien d'autres, mon oncle répétait les syllabes sans comprendre le moins du monde les paroles qu'il prononçait.

Un jour je lui demandais s'il comprenait ce qu'il disait durant sa prière. Il me répondit

Coran 16, 101

« Lorsque nous remplaçons un verset par un autre —et Dieu sait mieux que quiconque ce qu'il révèle— ils disent : “Tu n'es qu'un imposteur !” Non ! Mais la plupart ne savent rien. »

que non, bien entendu.

Je me fis alors un malin plaisir de lui traduire les paroles. Quel ne fut pas son étonnement d'apprendre que la sourate Abou Lahab⁶³, n'était en rien une louange à Dieu, mais des imprécations et malédictions prononcées à l'encontre de l'oncle de Mahomet qui refusait de se convertir à l'islam.

Depuis ce jour, il fit le choix d'une autre sourate mais se garda bien d'en vérifier le sens, on ne sait jamais.

Donc le musulman ne lit pas le coran

Pourquoi ai-je autant insisté sur le fait que le musulman n'étudie pas le Coran.

Tout simplement pour mettre l'accent sur le caractère culturel de l'islam pour bien plus d'un milliard d'individus dans le monde.

Vous allez donc trouver parmi ces personnes, des personnes curieuses et prêtes à discuter. Des personnes ouvertes, accueillantes et remplies de respect pour l'autre. Des personnes faisant preuve de fraternité.

Mais hélas, vous rencontrerez aussi le contraire.

En fait vous rencontrerez ce que l'Homme est partout dans le monde, humain et animal à la fois.

Le musulman est souvent enfermé dans une peur irrationnelle et prisonnier de superstitions absolument incroyables.

Il va veiller à ne pas bailler car diable pourrait se moquer de lui.⁶⁴

Il ne mangera jamais sans avoir prononcé le bismillah, sans quoi il pensera que le diable se nourrira dans son assiette⁶⁵.

Il ne mangera ni ne boira avec la main gauche car ce serait imiter le diable qui lui mange et boit avec la main gauche⁶⁶.

.....

63 Sourate 11 :

« *Que périssent les deux mains d'Abû-Lahab et que lui-même périsse. Sa fortune ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis. Il sera brûlé dans un Feu plein de flammes, de même sa femme, la porteuse de bois, à son cou, une corde de fibres.* »

64 Al-Bukhârî, t.3, p.1197, hadith no 3115

« *Le bâillement vient du diable. Si l'un d'entre vous est pris de bâillement, qu'il le réprime autant qu'il peut, car quand vous baillez, le diable se moque* »

65 Hadîth rapporté par Ibn Abî Dunyâ

«Le diable du musulman (qui l'accompagne pour le corrompre) a rencontré le diable du mécréant. Celui-ci avait la peau douce et il était gros et méchant. Par contre, celui du musulman était maigre, avec des cheveux dispersés, couverts de poussière et nu. Le diable du mécréant a dit à celui du musulman:

"Pourquoi es-tu maigre comme ça ?" - "J'accompagne une personne, lorsqu'elle mange, elle dit bismillah (au Nom d'Allah) alors je reste affamé ; lorsqu'elle boit, elle dit au nom d'Allah et je reste assoiffé ; lorsqu'elle s'habille, elle dit au nom d'Allah et je reste nu; lorsqu'elle se met de l'huile sur les cheveux, elle dit au nom d'Allah et je reste les cheveux couverts de poussière, sales et non peignés." répondit le diable du musulman.

Le diable qui cohabite avec le mécréant dit alors : "moi, je suis avec une personne qui ne fait rien de la sorte ; ainsi, je partage avec elle sa nourriture, ses boissons et ses vêtements." »

66 Muslim, 2020,

"Et qu'aucun de vous ne mange ni ne boive de la main gauche ; car le Diable mange et boit de la main gauche"

Conclusion

Je souhaiterais terminer cette intervention par une note d'espoir.

Les chrétiens associent en général les musulmans à Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, servante de Sarah.

Ismaël qui rappelons-nous fut chassé par Abraham, à la demande de Sarah et avec l'accord de l'Éternel.

Que nous dit la Bible d'Ismaël, après qu'il fut chassé.

Lisons d'abord dans Genèse au chapitre 25, versets 8 et 9

« Abraham expira et mourut, après une heureuse vieillesse, âgé et rassasié de jours, et il fut recueilli auprès de son peuple.

Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent dans la caverne de Macpéla »

Bien que chassé, il resta donc en contact avec sa famille et assista aux funérailles de son père.

Plus loin nous lisons, au verset 12 et 13 :

« Voici la postérité d'Ismaël, fils d'Abraham, qu'Agar, l'Égyptienne, servante de Sara, avait enfanté à Abraham. Voici les noms des fils d'Ismaël, par leurs noms, selon leurs générations: Nebajoth, premier-né d'Ismaël, Kédar, Adbeel, Mibsam... »

Lisons à présent les promesses du prophète Ésaïe concernant le peuple de Dieu et le royaume qu'il instaurera pour l'éternité.

Lisons au chapitre 60, versets 4 et 7 :

«⁴ Porte tes yeux alentour, et regarde : tous ils s'assemblent, ils viennent vers toi; tes fils arrivent de loin, et tes filles sont portées sur les bras.

⁷ Les troupeaux de Kédar se réuniront tous chez toi; les béliers de Nebajoth seront à ton service »

Ainsi nous lisons dans ce chapitre que les descendants d'Ismaël rejoindront donc un jour le peuple de Dieu.

Un sondage du « baromètre arabe ⁶⁷ » (décembre 2019) montre un recul de l'islam dans les pays arabes.

Ce sondage indique que la confiance envers les partis islamistes diminue partout et la chute est particulièrement forte en Algérie et en Irak. Le nombre de ceux qui s'avouent « non religieux » augmente partout, particulièrement en Tunisie (35 %), même s'ils restent minoritaires. La confiance dans les chefs religieux est également en recul général, particulièrement en Irak où elle passe de 65 à 40 %, et est maintenant minoritaire dans tous les pays.

Enfin le pourcentage de ceux qui vont à la mosquée même épisodiquement est également en recul général et devient minoritaire au Liban (où les musulmans sont maintenant très largement majoritaires du fait de l'exode des chrétiens).

Des pays comme l'Arabie Saoudite et l'Iran connaissent une vague de conversion au christianisme sans précédent.

⁶⁷ <https://www.arabbarometer.org/>

Maryam Namazie, réfugiée iranienne et fondatrice du conseil des ex-musulmans de Grande-Bretagne parle de tsunami⁶⁸.

Parmi les personnes que j'ai côtoyées, beaucoup de ceux qui ont renié l'islam et se sont remis en question l'ont fait grâce au témoignage des chrétiens qu'ils voyaient vivre.

Je crois pour l'avoir vu opéré dans ma vie, que l'amour et la fraternité manifestés dans la vie des chrétiens sont des moyens efficaces pour remettre en question les certitudes du musulman.

Si Zineb El Rhazoui⁶⁹ affirmait le 23 janvier 2020, devant une commission sénatoriale, que la fraternité telle que définit par l'islam était aux antipodes de la notion de fraternité telle que définie par la République, pour ma part je voudrais paraphraser un texte de l'évangile de Jean et dire que par l'action fraternelle que les chrétiens pourront mener dans ce pays, les musulmans connaîtrons la vérité et la vérité les affranchira.

68 https://www.lepoint.fr/societe/maryam-namazie-il-y-a-un-tsunami-d-atheisme-dans-le-monde-musulman-04-01-2018-2183922_23.php

69 Zineb El Rhazoui, écrivaine, journaliste et militante des droits de l'homme franco-marocaine. Membre de l'équipe de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, elle échappe à l'attentat terroriste islamiste contre le siège social de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015.

Bibliographie proposée

« Il était une foi l'islam », Majid Oukacha, édition Tatamis.

« Interroger l'islam », Abbé Pagès, Dominique Martin Morin éditions.

« Le grand secret de l'islam », Olaf (Odon Lafontaine),

« La schizophrénie de l'islam », Anne-Marie Delcambre⁷⁰, Desclée de Brouwer, 2006.

« L'Islam des interdits », Anne-Marie Delcambre, Desclée de Brouwer, 2008.

« Daesch et l'islam », Frère Rachid, Water Life Publishing.

« Chrétiens, juifs et musulmans dans al-Andalus : Mythes et réalités », Dario Fernandez-Morera, Jean-Cyrille Godefroy Editions

Audition de Zineb El Rhazoui, journaliste et essayiste à la Commission d'enquête sur la radicalisation islamiste et les moyens de la combattre :

http://videos.senat.fr/Datas/senat/portail/video.1494213_5e2788d1ef0d6.audition-de-zineb-el-rhazaoui-journaliste-et-essayiste?timecode=794020

<http://nachouraqui.tripod.com>

Le Coran traduction Chouraqui.

<http://quran.com>

Coran (traduit dans une trentaine de langues plus 7 traductions anglaises différentes).

<http://sunnah.com/>

Tradition islamique en anglais seulement.

<http://www.blog.sami-aldeeb.com/>

Titre du site « savoir ou se faire avoir »

Sami Aldeeb : Né en Jordanie, Juriste - directeur du centre de droit musulman jusqu'à 2009 (suisse).

<http://www.islam-et-verite.com/>

Abbe Pages (prêtre sans ministère, accusé par sa hiérarchie de rigidité).

<http://www.asraralislam.com/>

les secrets de l'islam très bien documenté et très bien référencé).

⁷⁰ Anne-Marie Delcambre, née le 26 juin 1943, décédée le 2 janvier 2016 à Saint-James¹, dans la Manche, est une spécialiste française de l'islam.